

Image not found or type unknown



Recours contre constructeur de camionscania

Par **DANSAC_old**, le **27/10/2007** à **19:40**

je dois preciser que ce véhicule est dangereux car rendu instable par ce defaut du systeme d'air qui empeche la suspension de fonctionner correctement. d'ailleurs il ne roule plus depuis mars 07 cependant il me coute 1750 euros ht par mois. j'ai eu confirmation que connaissant la panne je ne devais pas le rouler et exposer autrui ni les marchandises qu'on me confiait.rnje m'étonne de l'attitude de SCANIA concernant ses clients et la sécurité des usagers de la route.